

## INFORMATIONS POST AGO

### UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

**Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis**

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 avril 2023, l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie -UBCI- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

#### **I- Résolutions adoptées**

##### **Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la banque UBCI au titre de l'exercice 2022, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels, approuve le rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la banque et les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### **Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées relatives à l'exercice 2022, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été présentées.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### **Troisième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour la gestion ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2022.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

#### **Quatrième Résolution :**

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 qui s'élève à 59.215.462,585 Dinars comme suit :

<b>Bénéfice 2022</b>	<b>59 215 462,585</b>
- Réserves pour Réinvestissements exonérés	7 687 500,500
<b>Premier reliquat</b>	<b>51 527 962,085</b>
- Dividendes à servir au titre de l'exercice 2022	25 001 911,250
<b>Deuxième reliquat</b>	<b>26 526 050,835</b>
- Réserves facultatives	26 526 050,835

Soit un dividende brut de 1.250 Dinar par action, lequel sera mis en paiement à partir du **09 Mai 2023**.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

#### **Cinquième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport d'activité du groupe UBCI ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos au 31/12/2022, approuve le rapport d'activité ainsi que les états financiers consolidés tels qu'ils ont été présentés.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

#### **Sixième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer une enveloppe de 475.000 Dinars brute aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

Les membres des comités réglementaires percevront en sus une rémunération globale de 90.000 Dinars brute au titre du même exercice 2022.

La répartition entre les membres de ces deux enveloppes s'effectuera sur décision du Conseil d'administration.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **Septième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de la société « Serenity Capital Finance Holding », représentée par M. Mehdi BOUHAOUALA, est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **Huitième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Hakim DOGHRI est venu à échéance, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **Neuvième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de M. Slim ZEGHAL, élu par l'assemblée générale spéciale du 30 juin 2022, en qualité d'Administrateur représentant des actionnaires minoritaires, et ce, pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **Dixième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société « STRAMICA », en qualité d'Administrateur, et ce, pour une durée de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025. La société « STRAMICA » a désigné M. Khaled SELLAMI en tant que son représentant permanent.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **Onzième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou à un mandataire qu'il aura désigné pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

## II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

	Note	31/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF</b>			
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	5.1	56 526	327 304
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	578 394	410 730
AC 3 - Créances sur la clientèle	5.3	2 820 967	2542620
AC 4 - Portefeuille-titre commercial	5.4	11 765	404
AC 5 - Portefeuille d'investissement	5.5	496 233	520 961
AC 6 - Valeurs immobilisées	5.6	66 483	42 060
AC 7 - Autres actifs	5.7	147 196	130 929
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 177 564</b>	<b>3 975 008</b>
<b>PASSIF</b>			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	5.8	91 055	-
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	73 648	121 984
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	3 176 294	3 084 803
PA 4 - Emprunts et Ressources spéciales	5.11	95 716	93 353
PA 5 - Autres passifs	5.12	274 440	242 670
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 711 153</b>	<b>3 542 810</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
CP 1 - Capital		100 008	100 008
CP 2 - Réserves		366 400	332 187
CP 4 - Autres capitaux propres		3	3
CP 6 - Résultat de l'exercice		0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	5.13	<b>466 411</b>	<b>432 198</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 177 564</b>	<b>3 975 008</b>

## III- L'état d'évolution des capitaux propres

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial		Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultat net de l'exercice	Total
			Réserves à régime spécial	Réserves réinvesti. Exonéré				
<b>Capitaux Propres au 31/12/2022</b>	<b>100 008</b>	<b>10 000</b>	<b>-</b>	<b>28 920</b>	<b>293 267</b>	<b>3</b>	<b>59 215</b>	<b>491 413</b>
Affectation résultat exercice 2022	-	-	-	7 687	26 526	-	-34 213	0
Distribution Dividendes	-	-	-	-	-	-	-25 002	-25 002
<b>Capitaux Propres au 31/12/2021</b>	<b>100 008</b>	<b>10 000</b>	<b>-</b>	<b>36 607</b>	<b>319 793</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>466 411</b>

#### IV-Liste des membres du Conseil d'administration :

Conseil d'administration UBCI	Nom et Prénom	Date 1ère nomination	Date du dernier renouvellement de mandat	Validité du mandat	Déclaration des fonctions de responsabilités dans d'autres sociétés
Président	<b>M. Hassine DOGHRI</b>	27/04/2021	29/04/2022	AGO qui statuera sur l'exercice 2024	- Président du Conseil d'Administration : <b>CARTE IARD / CARTE VIE / Perenity Capital Holding SA / COTIF SICAR CITE / CIIM / UTIQUE GAZ / COFIB CAPITAL FINANCES / SIDHET / LINDE GAZ</b> - Administrateur : <b>ASKIA Assurances / COFITE SICAF / Serenity Capital Finance Holding SA / ALKIMIA / NOUVELAIR / CIMENT DE GABES / UTP / CAP BANK</b>
Administrateur	« <b>Meninx Holding</b> »	01/06/2014	27/04/2021	AGO qui statuera sur l'exercice 2023	La société « Meninx Holding » : Administrateur : <b>TUNIS CALL CENTER / EO DATA CENTER / MENINX OIS / THE COFFEE STUDIOS / FLAT6 LABS / VIAMOBILE / TUNISIE SECURITE / HOLGED</b>
Administrateur	« <b>Serenity Capital Finance Holding SA</b> » représentée par <b>M. Mehdi BOUHAOUALA</b>	27/04/2021		AGO qui statuera sur l'exercice 2025	<b>M. Mehdi BOUHAOUALA</b> : - Gérant de la société : <b>INCOM SARL / MB Consulting SARL / ASSARA SARL</b> - Administrateur : <b>NG Technologies</b>
Administrateur	<b>M. Hakim DOGHRI</b>	27/04/2021		AGO qui statuera sur l'exercice 2025	- Président Directeur Général : <b>COFITE SICAF</b> - Président du Conseil d'Administration: <b>Serenity Capital Finance Holding SA</b> - Directeur Général : <b>COTIF-SICAR / SIDHET</b>

Conseil d'administration UBCI	Nom et Prénom	Date 1ère nomination	Date du dernier renouvellement de mandat	Validité du mandat	Déclaration des fonctions de responsabilités dans d'autres sociétés
					- Administrateur : <b>CARTE VIE / COFIB CAPITAL FINANCES / Perenity Capital Holding SA / Motor Holding SA / Cap Bank / UTP SICAF</b>
Administrateur	<b>M. Radhi MEDDEB</b>	27/04/2021		AGO qui statuera sur l'exercice 2023	- Président Directeur Général : <b>COMETE Immobilière</b> - Président du Conseil d'Administration : <b>COMETE Engineering / COMETE international / COMETE Engineering international / Centre Financier aux Entrepreneurs</b> - Administrateur : <b>Assurances CARTE / Assurances Carte Vie / Société TPR / STEG ER / SONEDE International</b>
Administrateur	<b>Mme Sonya BOURICHA</b>	24/04/2019	29/04/2022	AGO qui statuera sur l'exercice 2024	- Administrateur : <b>UTP Filiale UBCI,</b> - Administrateur et membre du Comité d'Audit : <b>SAROST SA et TOPIC SA</b> - Gérant de société : <b>STADA Société Tahar de Développement Agricole</b>
Administrateur Représentant des Actionnaires Minoritaires	<b>M. Slim ZEGHAL</b>	26/04/2023		AGO qui statuera sur l'exercice 2025	- Président Directeur Général : <b>FZ Holding / Z Pack Holding / Altea Packaging Holding Tunisie</b> - Président du Comité d'investissement : <b>Fonds Innovatech</b> - Administrateur : <b>Altea Packaging / FZ Holding &amp; Z Pack Holding / Cogitel (Industrie) / Telnet (Technologie) / MedTech (Education supérieure) / IGPPP (Instance nationale) / IACE (Think Tank) / EFE (ONG œuvrant pour l'employabilité)</b>

Conseil d'administration UBCI	Nom et Prénom	Date 1ère nomination	Date du dernier renouvellement de mandat	Validité du mandat	Déclaration des fonctions de responsabilités dans d'autres sociétés
Administrateur indépendant	<b>Mme Laureen KOUASSI-OLSSON</b>	27/04/2021	29/04/2022	AGO qui statuera sur l'exercice 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidente et Directrice Générale de <b>Birimian Holding Limited</b></li> <li>- Présidente Directrice Générale de <b>Birimian Ventures</b></li> <li>- Administratrice Indépendante et Présidente du Comité des Risques <b>Orange Abidjan Participations</b></li> <li>- Membre indépendant du Conseil Stratégique Consultatif <b>Arise II P</b></li> <li>- Administratrice Indépendante du Conseil d'Administration du <b>Groupe Majorel</b></li> </ul>
Administrateur	<b>STRAMICA SA</b> représentée par <b>M. Khaled SELLAMI</b>	26/04/2023		AGO qui statuera sur l'exercice 2025	<p>M. Khaled SELLAMI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur Directeur Général : <b>STRAMICA SA / Comptoir National Tunisien / Sté Tunisienne de l'Industrie du Bois</b></li> <li>- Administrateur Directeur Général Adjoint : <b>STRAMIFLEX SA</b></li> <li>- Administrateur : <b>Maison Interbois SA / Ober SA (France)</b></li> <li>- Gérant de société : <b>L'Immobilière du Comptoir SARL / C-BôMeubles SARL</b></li> </ul>
Administrateur indépendant	<b>Mme Neila BENZINA</b>	26/04/2018	27/04/2021	AGO qui statuera sur l'exercice 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président Directeur Général : <b>Wimbee France / Wimbeetech Tunisie / Africatek Academy / Campusna France / Campusna Tunisie</b></li> </ul>

## **INFORMATIONS POST AGE**

### **UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

**Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis**

Les résolutions adoptées par assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 avril 2023.

#### **Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, et sur proposition du Conseil d'administration, décide l'approbation de la mise à jour des Statuts de la banque afin de se conformer à la réglementation en vigueur.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à ...l'unanimité.....

#### **Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au représentant légal de la banque ou à un mandataire qu'il aura désigné le pouvoir pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à ...l'unanimité.....